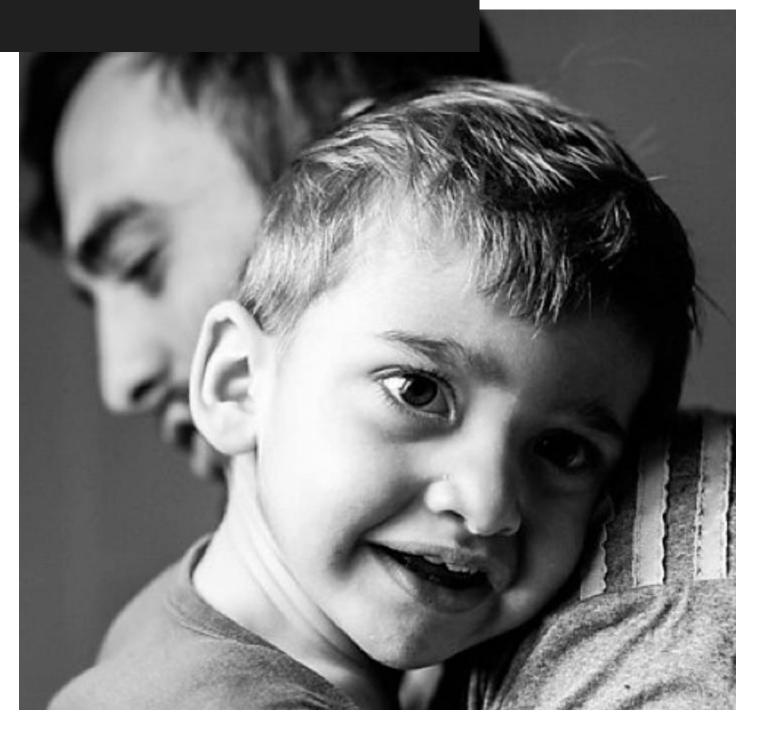
Handicap

Connaissance Sensibilisation Réflexion



Bienvenue

Sommaire



PREAMBULE

Lien avec l'ANMONM

INTRODUCTION

Origine et définitions

REGARD HISTORIQUE

D'une vision punitive et stigmatisante à une approche plus inclusive et respectueuse

REGARD PHILOSOPHIQUE

Questions éthiques, ontologiques et sociales

REGARD JURIDIQUE

20 ans après la loi handicap du 11 février 2005

OUVERTURE

Comment agir favorablement?



Préambule

Lien avec l'ANMONM

Devise « Honneur, Solidarité, Mémoire »

Missions de l'ANMONM

Contribuer au rayonnement de l'ordre

Renforcer les liens de solidarité et pratiquer l'entraide individuelle et collective sous forme morale et matérielle

Participer au devoir de mémoire et encourager sa pratique

Maintenir et développer les valeurs morales et civiques

Développer et fortifier les engagements chez les jeunes : Citoyenneté-Civisme-Civilité



Préambule

Lien avec l'ANMONM

Marie-Arlette Carlotti - Ancienne ministre déléguée chargée des personnes en situation de handicap, elle a joué un rôle clé dans l'élaboration de politiques inclusives.

Marie-Ange Schmitt - Engagée dans des actions en faveur des personnes handicapées, elle a été reconnue pour son travail en matière d'inclusion.

Thierry Lhermitte – Engagé en faveur des personnes en situation de handicap en soutenant des associations, notamment en tant qu'ambassadeur de l'Association des Paralysés de France (APF).

ORIGINE DU MOT HANDICAP

Le mot vient de l'anglais "hand in cap", une expression utilisée au XVIIe siècle pour désigner un jeu d'argent.

Ce terme évoquait une situation où un joueur désavantagé recevait une aide pour équilibrer les chances.

Au fil du temps, le mot a évolué pour désigner des limitations physiques ou mentales.



DEFINITION MEDICALE

Le handicap est une limitation ou une incapacité physique, mentale ou sensorielle qui affecte le fonctionnement quotidien d'une personne.



DEFINITION SOCIALE

Le handicap est une condition qui résulte de l'interaction entre une personne ayant une déficience et les obstacles environnementaux ou sociaux qui entravent sa participation à la vie communautaire.



DEFINITION JURIDIQUE

Situation résultant d'une altération durable ou définitive de l'une des fonctions physiques, mentales, sensorielles ou psychiques d'une personne, qui limite sa capacité à participer pleinement et efficacement à la vie en société.



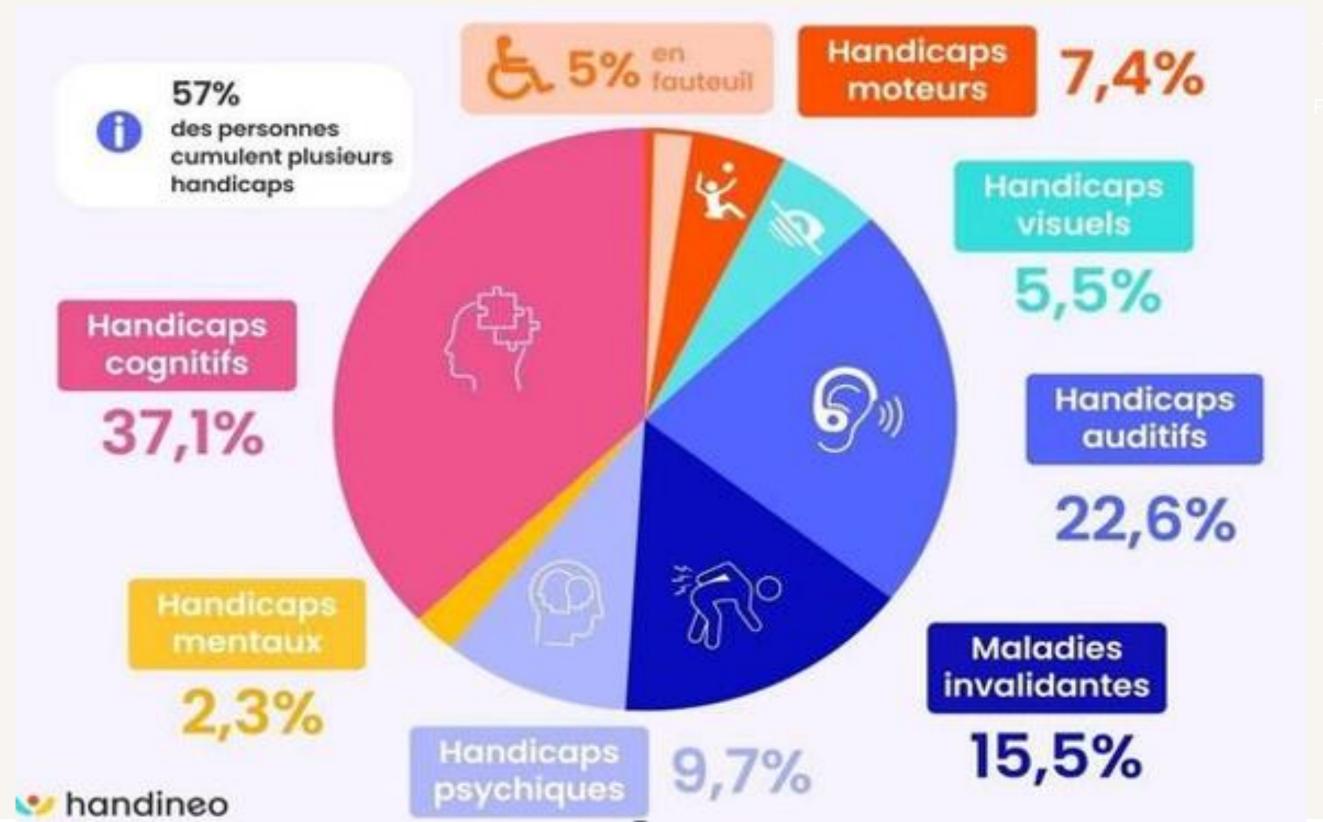
AUTRE DEFINITION

Personne autrement capable

L'expression souligne l'idée que, bien que les personnes concernées puissent avoir des déficits spécifiques, elles possèdent également des capacités uniques et des ressources qui leur permettent de contribuer de manière significative à la société.



Quelques chiffres...



444

En France

12 M de personnes environ vivent avec un handicap 18% de la population

5% en fauteuil roulant

57% polyhandicap

80% des handicaps sont invisibles

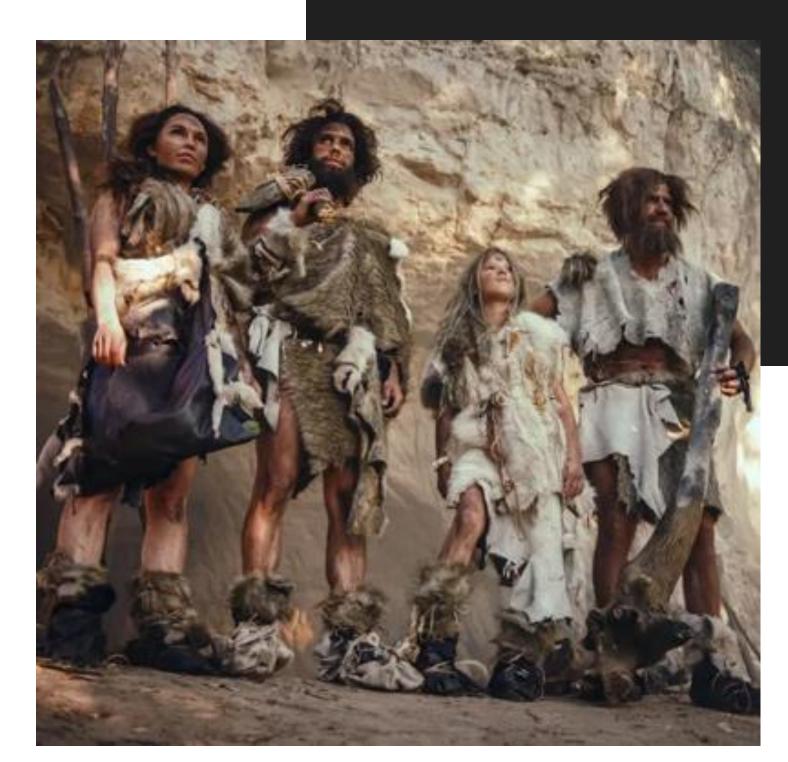


PREHISTOIRE

Les premières traces archéologiques de handicap apparaissent dans des fossiles et des artéfacts.

Les sociétés préhistoriques semblent avoir intégré les personnes handicapées, qui pouvaient contribuer à la survie du groupe.

Les Néandertaliens atteints de trisomie 21 n'étaient pas abandonnés à la naissance : le groupe prenait soin d'eux (Histoire de Tina)



ANTIQUITE

Les civilisations anciennes, comme les Égyptiens et les Grecs, avaient des attitudes variées envers le handicap.

Les Grecs valorisaient la beauté et la force, souvent conduisant à l'abandon ou l'exclusion des personnes handicapées.

Les Romains, en revanche, avaient des pratiques plus inclusives, créant des institutions pour les soins.

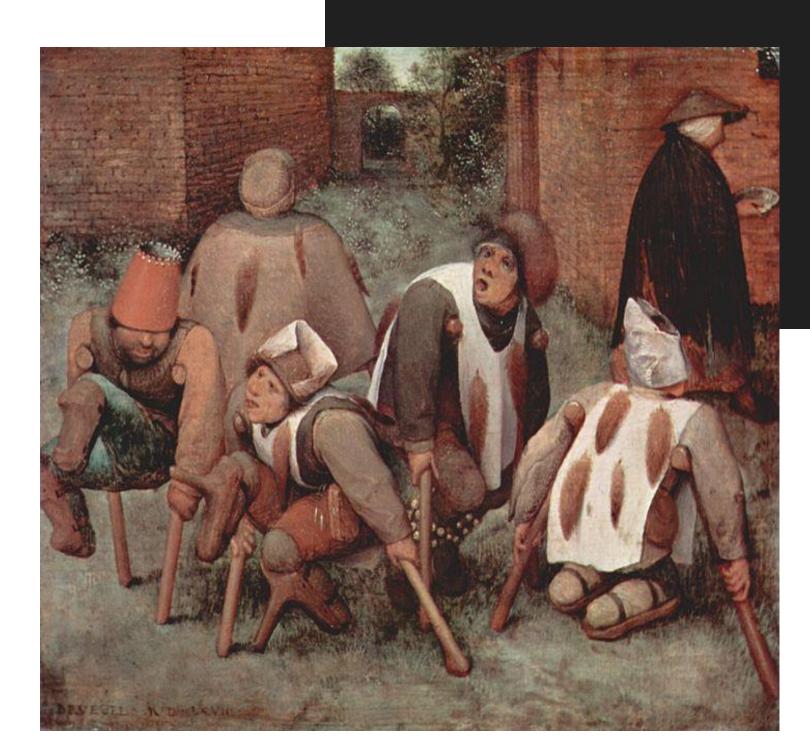


MOYEN AGE

Au Moyen Âge, le handicap était souvent vu comme une punition divine ou un signe de malchance.

Les personnes handicapées recevaient principalement de l'aide de leur famille ou des institutions religieuses.

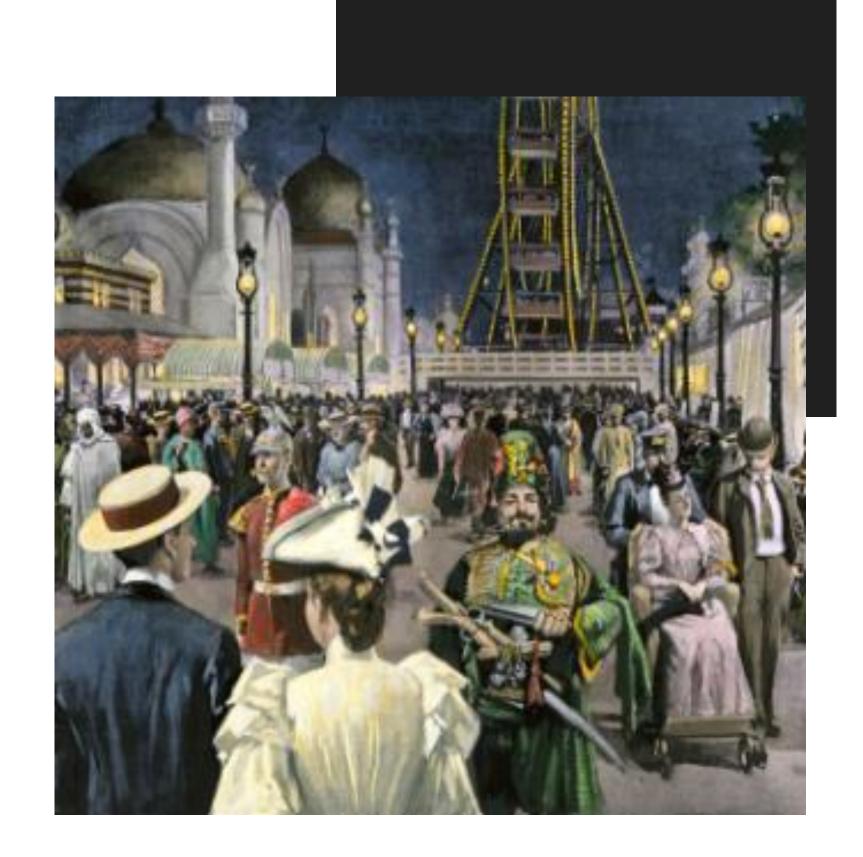
Malgré les préjugés, certains pouvaient gagner du respect grâce à des talents ou des compétences spécifiques.



RENAISSANCE

La période a vu un intérêt croissant pour l'individu et la condition humaine, mais les attitudes envers le handicap restent ambivalentes. Les personnes handicapées étaient parfois utilisées comme sujets d'étude ou d'exhibition.

Le handicap commence à être perçu sous un angle médical, comme une déficience à corriger plutôt qu'une caractéristique humaine à respecter.

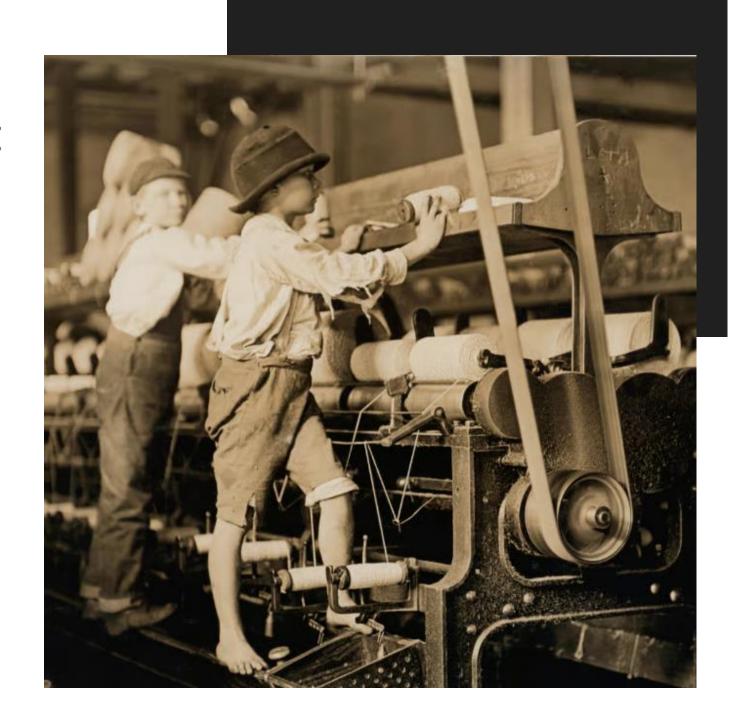


XIXème siècle

De nombreuses personnes handicapées étaient envoyées dans des asiles ou des institutions, souvent dans des conditions déplorables. Cette vision punitive se manifestait par l'isolement et la stigmatisation.

L'industrialisation a entraîné l'exclusion des personnes handicapées du marché du travail.

Émergence de mouvements de défense des droits et de premières lois pour l'éducation des enfants handicapés.



XX_{ème} siècle

Les deux guerres mondiales ont accentué la visibilité du handicap en raison du nombre croissant de vétérans blessés.

Des avancées significatives dans les droits des personnes handicapées, avec des législations promouvant l'égalité et l'inclusion.

Les mouvements pour les droits civiques, notamment dans les années 1960 et 1970, influencent la perception du handicap.



XXIème siècle

La vision actuelle privilégie l'inclusion et l'égalité des droits. Le handicap est perçu comme une construction sociale plutôt qu'une simple déficience.

Les avancées technologiques et une sensibilisation accrue à l'accessibilité contribuent à une meilleure intégration dans la société.

Les efforts pour promouvoir l'inclusion dans l'éducation et le monde du travail montrent un changement culturel.

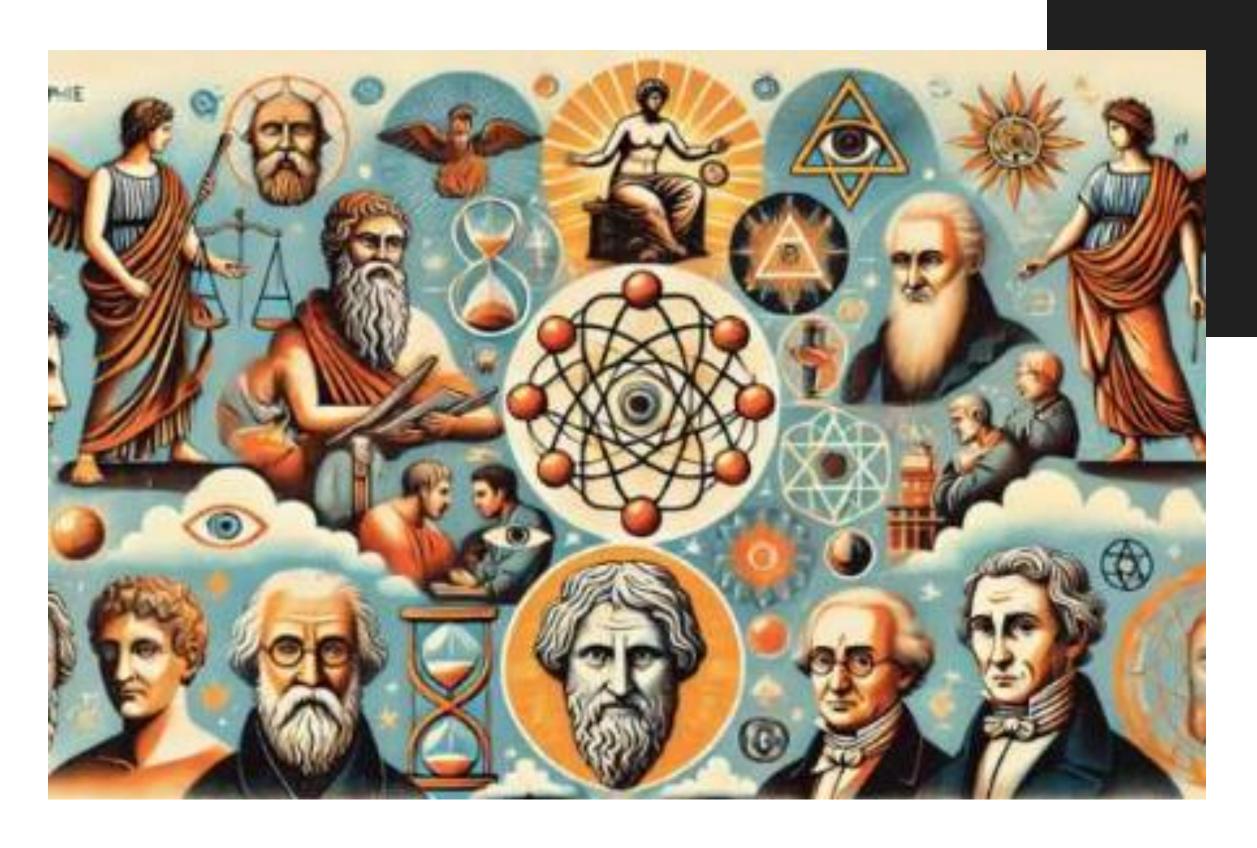


Synthèse

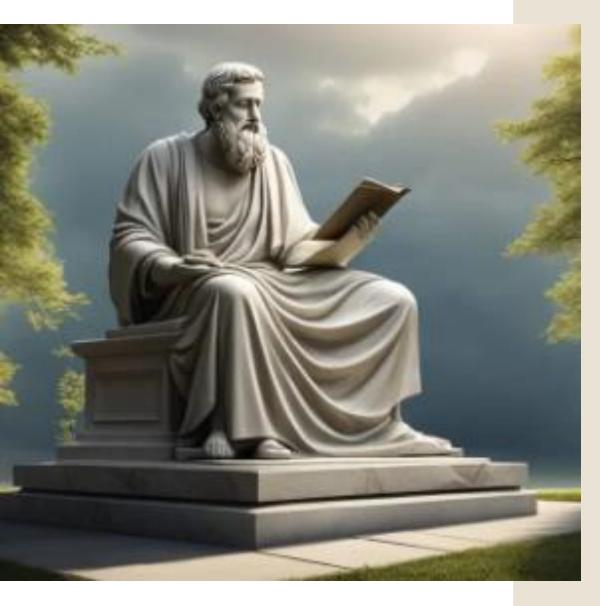
L'histoire du handicap témoigne d'une évolution des mentalités, passant d'une exclusion souvent brutale à une reconnaissance croissante des droits et de la dignité des personnes en situation de handicap.

Les défis persistent, mais cette évolution continue d'être influencée par des mouvements sociaux, des changements législatifs et une sensibilisation croissante aux questions de droits humains.





Définition philosophique



Le handicap peut être défini comme une **construction sociale** qui questionne la notion de **normalité** et les critères d'évaluation de la **valeur humaine**.

Il interroge les conceptions de l'autonomie, de l'identité et de la dignité.

Ainsi, le handicap invite à réfléchir sur la **diversité** humaine et la nécessité de repenser notre rapport à la différence, en prônant une vision inclusive et respectueuse de chaque individu, indépendamment de ses capacités.

Implications éthiques

Dignité humaine : Chaque individu, quel que soit son handicap, mérite respect et dignité. Cela soulève des questions sur les droits, l'accès aux soins et les choix de vie.

Justice sociale: Les inégalités d'accès aux ressources, à l'éducation et à l'emploi doivent être abordées pour garantir l'égalité des chances.

Responsabilité: La société a une obligation morale d'inclure et de soutenir les personnes en situation de handicap.



Implications sociales

Représentation: Les personnes handicapées sont souvent sous-représentées dans les médias et les espaces publics, influençant la perception sociale du handicap.

Normes culturelles: Les attitudes et les stéréotypes associés au handicap peuvent entraîner discrimination et exclusion.

Communauté et inclusion : Promouvoir l'inclusion sociale favorise des interactions positives et la diversité des expériences humaines.



Implications ontologiques

Identité: Le handicap interroge la notion de soi, soulignant comment les expériences de vie façonneront l'identité personnelle.

Nature de l'humanité : Cela remet en question les notions de normalité et de capacité, élargissant la compréhension de ce que signifie être humain.

Existence et sens: Le handicap peut amener à réfléchir sur la souffrance, la résilience et le sens de la vie, enrichissant ainsi la philosophie de l'existence.



Philosophie antique

Platon

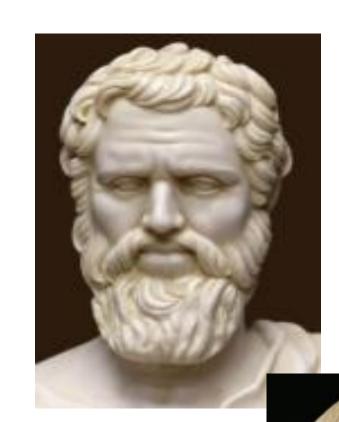
L'idéal des formes et la perfection. Réflexion sur la beauté et l'harmonie, et ce que cela signifie pour les personnes en situation de

handicap.

Aristote

Vision de l'homme comme un "animal politique" et "rationnel".

Le handicap vu comme une perturbation de la nature humaine.



Philosophie moderne

René Descartes

Dualisme corps-esprit : Comment le handicap affecte-t-il l'identité ?

La rationalité comme essence de l'homme.

Emmanuel Kant

Éthique de la dignité humaine : Chaque individu mérite le respect, indépendamment de ses capacités.



Approches contemporaines

Michel Foucault

La notion de "normalité" et son lien avec le pouvoir.

Le handicap comme construction sociale, influencé par des normes culturelles.

Judith Butler

Théorie de la performativité : Le handicap questionne les normes de genre et d'identité.



Ethique et handicap

Peter Singer

Réflexion sur la qualité de vie et la valeur de la vie humaine.

Débat sur l'euthanasie et les droits des personnes handicapées.

Martha Nussbaum

Capabilités : Importance d'offrir à chacun les moyens de vivre dignement, indépendamment des limitations.



Synthèse

La philosophie du handicap interroge les notions de normalité, d'identité et de justice sociale, en promouvant une compréhension inclusive qui valorise la diversité humaine et remet en question les préjugés et les inégalités envers les personnes en situation de handicap.



Regard juridique





Loi du 14 juillet 1905

institue une assistance aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux personnes incurables.

Elle institue également une prise en charge des frais de rééducation dans le cadre de l'aide médicale gratuite.

Loi du 26 avril 1924

Visant les mutilés de guerre, elle a été la première à imposer aux entreprises un quota d'emploi de personnes handicapées. Mais les dérogations prévues pénalisent, aujourd'hui encore, l'insertion professionnelle de ces populations.



Loi du 3 juillet 1945

Cette loi a été un tournant dans la reconnaissance des droits des personnes handicapées. Elle a établi des structures d'accueil et de rééducation pour les personnes handicapées, notamment en créant des établissements spécialisés.

Loi du 23 novembre 1957

Elle a pour objet le reclassement professionnel des travailleurs handicapés. Elle crée la catégorie nouvelle de « travailleurs handicapés » et institue en leur faveur une « priorité d'emploi ».

Loi du 30 juin 1975

Jalon majeur dans la reconnaissance des droits des personnes handicapées.

Loi d'orientation qui détermine la situation juridique et sociale des personnes handicapées.

Elle précise que l'intégration des personnes handicapées est devenue un objectif majeur dans la politique sociale.

- Droit à l'éducation et à l'intégration professionnelle
- Établissement du principe de l'accès à la vie sociale
- Création de commissions (CDES COTOREP)
- Création de l'Allocation d'Education Spéciale (AES)
- Création de l'Allocation Adulte Handicapé(AAH)



Loi du 10 juillet 1987

C'est l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH).

Elle concerne l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en milieu ordinaire de travail au sein des entreprises du secteur privé et des structures de la fonction publique,

Elle fait obligation aux entreprises de plus de 20 salariés de compter dans leur effectif une proportion minimale de 6% de travailleurs handicapés.

Elle impulse la création de l'Agefiph (Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées).

Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale



Droits des usagers : Renforcement des droits des personnes accueillies dans les établissements et services sociaux et médicosociaux, favorisant leur autonomie et leur participation.

Projet personnalisé : Introduction de projets personnalisés de soutien, adaptés aux besoins spécifiques de chaque individu.

Qualité des services : Mise en place de démarches d'évaluation et de qualité, avec un engagement pour un meilleur accompagnement.

Participation des usagers : Promotion de la participation des usagers et de leurs familles dans les décisions concernant leur prise en charge.

Regard juridique Loi handicap 2005



Loi du 11 février 2005 – Esprit de la loi

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Connue également sous le nom de « loi Handicap », elle est fondée sur les principes généraux de non-discrimination et de libre choix de son projet de vie par chacun.

Elle a permis de renforcer les droits des personnes en situation de handicap en France et pose plusieurs grands principes.



Le principe de compensation du handicap

Le droit à l'égalité des chances

L'accessibilité universelle

La participation à la vie citoyenne

La lutte contre la discrimination





Loi du 11 février 2005 - Définition légale du handicap

« constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».



Loi du 11 février 2005 - Handicap psychique

La loi du 11 février 2005 reconnaît explicitement le handicap psychique comme un type de handicap à part entière. Elle a introduit dans sa définition légale les troubles psychiques, ayant pour effet la distinction du Handicap psychique, conséquence d'une maladie psychique et le Handicap mental, conséquence d'une altération des capacités intellectuelles.

Loi du 11 février 2005 - Mise en œuvre

Création des MDPH

Maisons départementales des personnes handicapées

Création du FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

Droit à l'emploi et principe de non-discrimination

Scolarisation des élèves en situation de handicap milieu ordinaire

Création de l'AEEH Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Création de la PCH Prestation de compensation du handicap

Regard juridique après 2005

Loi du 28 Juillet 2011

Amélioration de l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle, mise en place de mesures d'accompagnement.

Loi du 11 Février 2016

Mise en place d'une stratégie nationale pour l'autonomie, amélioration de l'accès aux soins et à l'accompagnement.

Loi du 5 Septembre 2018

Renforcement du rôle des entreprises dans l'insertion des personnes handicapées.

Loi du 2 Janvier 2020

Renforcement des droits des personnes handicapées vieillissantes.

Loi du 15 Février 2022

Sensibilisation des professionnels de la justice aux enjeux du handicap.

Accessibilité: Bien que des progrès aient été réalisés en matière d'accessibilité des lieux publics (bâtiments, transports), des disparités persistent. De nombreuses infrastructures restent encore inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite, et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour respecter les normes d'accessibilité.

Éducation: L'inclusion scolaire est un enjeu majeur. Des dispositifs comme les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) et les Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH) ont été mis en place. Cependant, des problèmes de formation et de disponibilité des AESH demeurent, affectant la qualité de l'accompagnement.

Emploi : Le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste élevé, malgré des initiatives pour favoriser leur insertion professionnelle, comme l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dans les entreprises. Des entreprises commencent à adopter des politiques inclusives, mais des stéréotypes et des discriminations persistent.

Santé : L'accès aux soins peut être compliqué pour les personnes en situation de handicap, en raison de la complexité des parcours de soins et des besoins spécifiques. Des efforts sont en cours pour améliorer l'accompagnement médical.

Reconnaissance et droits: La France a renforcé ses engagements en matière de droits des personnes handicapées, notamment avec la loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances. Cependant, l'application de ces lois et la mise en œuvre des politiques restent inégales sur le terrain.

Technologie et innovation: Les avancées technologiques offrent de nouvelles opportunités pour améliorer l'autonomie et la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Des dispositifs d'assistance et des applications adaptées se développent.

Sensibilisation et représentation: La sensibilisation à la question du handicap progresse, mais il reste encore des efforts à fournir pour changer les perceptions et assurer une représentation adéquate des personnes handicapées dans la société, y compris dans les médias et la culture.

Évaluation des politiques publiques : Des réflexions sont en cours pour évaluer l'efficacité des politiques publiques en matière de handicap et pour adapter les dispositifs aux besoins des personnes concernées.

Regard juridique

Synthèse

Au fil des décennies, la législation en faveur des personnes en situation de handicap en France a évolué pour reconnaître et renforcer leurs **droits**, améliorer leur **inclusion** sociale, professionnelle et leur **autonomie**, tout en promouvant l'**accessibilité** dans tous les domaines de la vie. Ces lois reflètent une prise de conscience croissante des enjeux liés au handicap et des **besoins spécifiques** des personnes concernées.

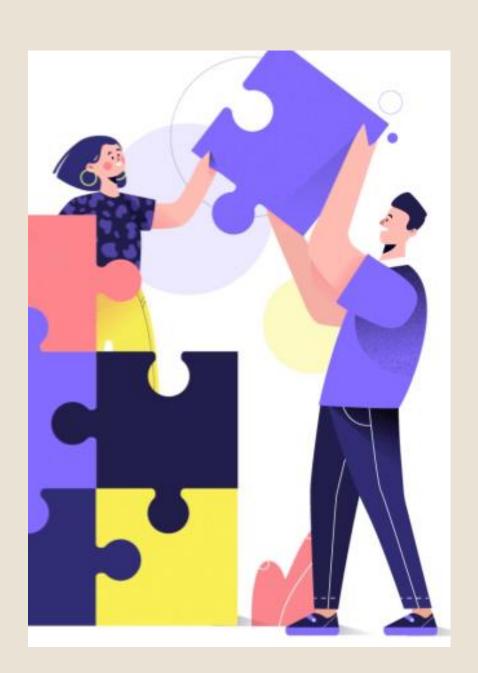
Cependant, des défis importants à relever demeurent et les acteurs concernés, y compris les associations de défense des droits des personnes handicapées, continuent de jouer un rôle crucial dans ce processus.

Ouverture Comment agir favorablement?



Ouverture

Comment agir individuellement?



Sensibilisation et Éducation

- S'informer sur les différents types de handicaps et les défis que rencontrent les personnes handicapées.
- > Participer à des formations ou des ateliers sur le handicap pour mieux comprendre les besoins spécifiques.

Respect et Inclusion

- Considérer les personnes en situation de handicap avec respect et dignité, en évitant les préjugés et les stéréotypes.
- > Les inclure dans nos activités sociales, professionnelles ou éducatives.

Accessibilité

- Veiller à ce chaque espace qui nous entoure soit accessible à toutes et tous.
- Proposer des solutions alternatives pour celles et ceux qui ont des besoins spécifiques.

Soutien émotionnel

Offrir son soutien et être à l'écoute des personnes en situation de handicap, en leur permettant de partager leurs expériences et leurs besoins.

Ouverture

Comment agir collectivement?



Plaidoyers

- > S'engager dans des campagnes de sensibilisation pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap.
- > Soutenir des organisations qui luttent pour les droits des personnes en situation de handicap.

Événements inclusifs

- Organiser des événements qui favorisent l'inclusion, comme des ateliers, des conférences ou des activités sportives adaptées.
- > Veiller à ce que ces événements soient accessibles à tous.

Politiques d'inclusion

- Inciter les entreprises et les institutions à adopter des politiques d'inclusion et d'accessibilité.
- Encourager la mise en place de programmes de mentorat pour aider les personnes en situation de handicap à accéder à l'éducation et à l'emploi.

Partenariats

- Collaborer avec des associations et des organismes spécialisés pour développer des initiatives en faveur des personnes handicapées.
- Soutenir des projets communautaires qui visent à améliorer la qualité de vie des personnes concernées.

Vidéos

Handicaps invisibles 3:16

"80% des handicaps sont invisibles" - Témoignage

Handicap et emploi 3:16

Trois personnes handicapées racontent ce qu'elles subissent au travail

Accessibilité handicap mental 2:10

Accessibilité, le handicap intellectuel aussi!

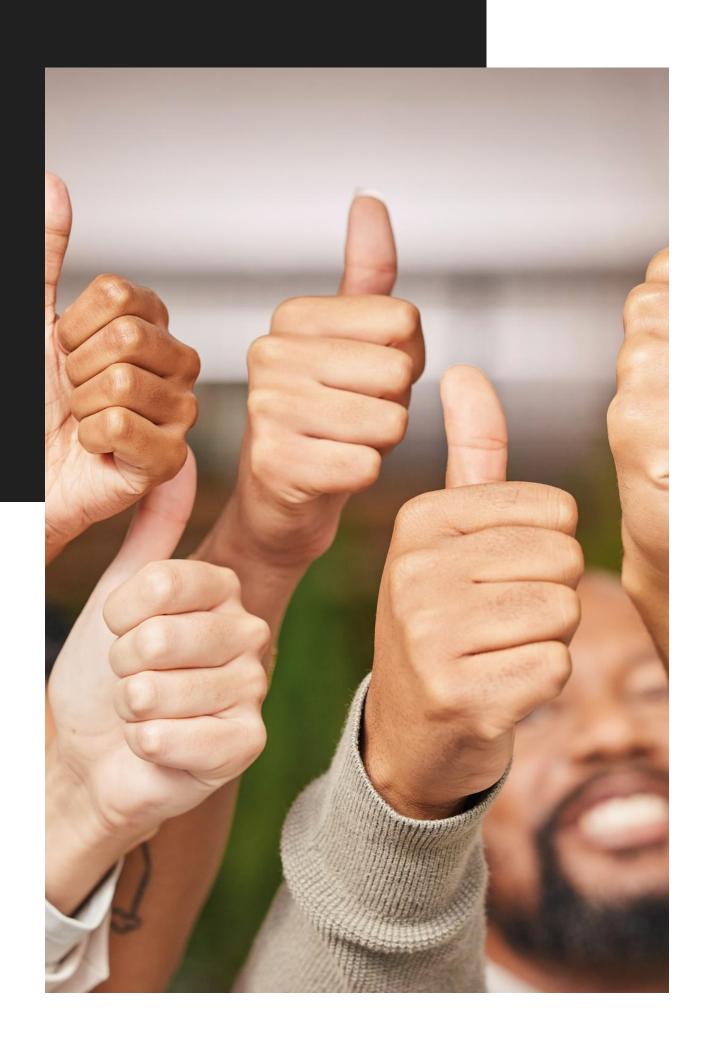
Sensibilisation handicap 3:01

Erreur 404 - Vidéo de sensibilisation sur le handicap invisible

Handicap: Au origines du combat 52:43

Handicap Live - Handicap, aux origines du combat





Merci pour votre

attention!

